AMBASSADE DE FRANCE

AU CANADA

a

n

42 PROMENADE SUSSEX
OTTAWA

L'AMBASSADEUR

Nº 47/AE

Le 8 février 1989

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note JLA 5023 en date de ce jour visant à amender l'Accord sur les relations cinématographiques entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Canada, signé à Ottawa le 30 mai 1983.

J'ai le plaisir de vous informer que les propositions contenues dans votre Note agréent au Gouvernement de la République Française, et de confirmer que votre Note, laquelle fait également foi en français et en anglais, et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord modifiant l'Accord sur les relations cinématographiques, lequel entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Philippe HUSSON

Le très Honorable Joe CLARK Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures Ministère des Affaires Extérieures

OTTAWA